

AVIS SUR LES RAPPORTS ANNUELS 2014 DES DELEGATAIRES
LPA, VINCI PARK, OMNIPARC, EFFIA
Parcs de stationnement

La CCSPL a pris connaissance de l'activité générale des 31 parcs de stationnement en délégation de service public. Pour l'année 2014, elle note l'augmentation importante et positive des emplacements vélos sécurisés (+ 500 places). Bien que la Boutique Mobilité du parc Cordeliers ne fasse pas partie du périmètre de la DSP, la commission réitère son souhait d'en obtenir une évaluation, ou tout au moins une appréciation de son fonctionnement appuyée sur quelques données chiffrées.

Concernant la tarification, la commission fait part de son interrogation et de son inquiétude face à l'évolution à la hausse des tarifs en 2015, suite au passage à la tarification au quart d'heure. Même si elle prend bonne note des justifications de cette augmentation, elle restera particulièrement attentive à l'évolution de la tarification des parcs de stationnement dans les années à venir.

Au vu de la tendance constante à la baisse de l'utilisation des parcs de stationnement sur le territoire, la commission encourage le Grand Lyon et les délégataires à poursuivre le développement de nouveaux services et de nouvelles fonctionnalités dans les espaces inoccupés des parkings (qui représentent au global environ un tiers de la surface).

Concernant le fonctionnement des parcs de stationnement, la commission formule une demande à l'égard du Grand Lyon et des délégataires : elle souhaiterait voir généralisé le fait que les tickets distribués en sortie de parking indiquent a minima l'heure d'entrée du véhicule dans le parking (en plus de l'heure de sortie), voire que soient indiqués le nombre de quarts d'heure facturés à l'utilisateur.

Concernant les présentations faites par les services, la commission formule deux demandes :

-l'ajout d'une carte qui présente une synthèse des taux d'occupation des différents parcs de stationnement ;

-l'ajout d'un tableau qui présente, pour chaque parc, le nombre de places réservées aux personnes à mobilité réduite.

Concernant le quartier de la Part-Dieu et au vu du projet d'aménagement « Lyon Part-Dieu » en cours, la commission alerte le Grand Lyon et les délégataires sur l'évolution de l'offre de parkings souterrains dans ce quartier et les invite à concevoir une offre adaptée - ni trop ambitieuse, ni insuffisante. Elle prend pour exemple le déséquilibre actuel dans ce quartier entre la nouvelle tour Incity, qui n'offre aucune place de stationnement à ses occupants, et le parc du centre commercial de la Part-Dieu, aujourd'hui fortement sous-utilisé. Elle relève la difficulté d'accès automobile à proximité de la gare et la complexité du sujet.